



MAISON DE RETRAITE « LES HÊTRES »

1 rue Louis Pasteur - 54760 FAULX

Tél : 03 83 49 46 46 - Fax : 03 83 49 46 47

NOTE D'INFORMATION AUX RESIDENTS ET AUX FAMILLES

Faulx, le 27 novembre 2017

Toute personne prise en charge par un établissement ou un service d'accueil de personnes âgées ou de personnes handicapées ou tout représentant légal peut faire appel à une **personne qualifiée** en vue de faire valoir ses droits.

La liste des personnes qualifiées, prévue à l'article L.311-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles, a été fixée par arrêté conjoint du Préfet de Meurthe et Moselle, du Président du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle et du Directeur de l'Agence Régionale de Santé Grand Est en date du 05 septembre 2017.

Pour la Maison de Retraite « Les Hêtres », les personnes désignées sont :

❖ **Madame Anne LERCHER**

2, Chemin Pré Maître Pierre - 54760 FAULX

ferryni@orange.fr

❖ **Madame KIEFFER Gisèle**

37, Route de Pont-à-Mousson - 54700 NORROY LES PONT A MOUSSON

kieffer.gisele@wanadoo.fr

❖ **Madame MATHIEU Sylvie**

s.mathieu56@orange.fr

❖ **Madame ANDREUX Marie-Thérèse**

31, rue Catherine Opalinska - 54 500 VANDOEUVRE LES NANCY

andreux.mtherese@wanadoo.fr

Vous pouvez faire appel à une des personnes désignées ci-dessus, par écrit, afin de vous aider à régler un litige dans le cadre de votre prise en charge ou celle de la personne hébergée dont vous êtes le représentant.

Celle-ci vous tiendra informé de ses démarches dans un délai de 10 jours.



Le Directeur

Joëlle BACK